

Petit bulletin d'information à l'usage des salarié-es, chômeurs et chômeuses, étudiant-es, retraité-es, lycéen-es du 94

Réussir le 9 Avril et après...

Petit problème de maths :

Le gouvernement prend 40 milliards d'euros à la sécurité sociale pour les offrir aux patrons avec le Crédit Impôt Compétitivité Emploi. Le gouvernement donne 1 milliard d'euro Dassault pour l'avion de guerre Rafale. La fraude fiscale est évaluée au bas mot à un manque à gagner pour l'État de 40 milliards d'euros par an.

Combien les bourgeois ont-ils gagnés cette année ?

Alors que les salaires sont bloqués, que les retraites baissent et que le chômage est en hausse, les choix politiques sont clairs. On sert la soupe aux patrons et on s'attaque aux salariés et aux services publics qui se délitent de partout : à la Poste, à l'hôpital, aux impôts, à l'école en leur imposant des coupes budgétaires sans précédent. Alors qu'il faudrait au contraire renforcer ces éléments de solidarités c'est tout le contraire qui est fait. Les personnels des services publics sont à bout : on leur demande toujours plus avec moins. Depuis des années c'est la même rengaine à la télé, à la radio, dans les journaux : mais c'est la crise, il faut se serrer la ceinture, c'est bien normal. La croissance va repartir promis. Et puis au passage on en fait des tonnes sur le porc à la cantine, les Roms qui ne peuvent pas s'intégrer, les jeunes qui partent en Syrie....En attendant la fiche de paie elle, elle bouge pas mais silence radio.

Ne nous trompons pas de colère. Il est temps d'inverser un rapport de force depuis trop longtemps favorable aux possédants et aux gouvernements successifs qui s'en font les relais bien dociles. **Pour cela il faut réussir un mouvement d'ampleur, de grèves, de manifestations et de blocage du pays pour imposer les revendications sociales dont nous avons besoin : augmentation des salaires et des pensions, arrêt des plans de licenciements, embauches massives dans les services publics.** De l'argent il y en a. Si vous avez résolu le petit problème plus haut vous savez où le trouver. Le 9 avril doit être une première étape pour dire non à l'austérité qui nous imposé par les capitalistes qui nous coûtent décidément bien cher !

L'Union Solidaires 94 regroupe les syndicats suivants :



Nous contacter :

Mais aussi :

SUD Transgourmet,
SUD TFN Propreté

Unions syndicale Solidaires 94
Maison départementale des syndicats
 11-13 rue des archives
 94010 Créteil cedex
 01 43 77 06 42
solidaires94@orange.fr
solidaires94.overblog.com

L'actu dans le Val-de-Marne

Pour une éducation vraiment prioritaire à Ivry

Un collectif enseignant s'est monté sur Ivry suite à une AG de ville lors de la grève du 3 février. Une trentaine de collègues (primaire et secondaire) se sont réunis autour du collège Romain Rolland qui revendique l'intégration en Éducation Prioritaire, le collège Molière en mouvement contre des suppressions de classes (carte scolaire revue) et le collège Wallon mobilisé contre une DHG en baisse. Alors que nos élèves sont les mêmes comment comprendre que tous les collèges de la ville soient classés sauf Romain Rolland ? Alors que nos élèves sont issus des quartiers populaires comment comprendre que les moyens alloués soient en baisse dans les collèges ? L'éducation prioritaire sans les moyens qui vont avec c'est comme un vélo sans



pédale : sur le plat ça va mais dès que ça devient raide on avance plus ! Très vite la nécessité de faire le lien avec le 1er degré est apparue tant les problèmes sont nombreux sur la ville : manque de RASED, effectifs chargés, formation bidon, manque de remplacement, manque de classe d'accueil pour les élèves allophones. Une première initiative soutenue par la FCPE Ivry a été l'organisation d'une manifestation samedi 7 mars dans le centre ville afin de sensibiliser les habitants aux problèmes rencontrés dans les écoles et collèges. Pari réussi puisqu'une centaine de personnes ont manifesté, un article est paru dans *le Parisien* etc... La prochaine étape est l'organisation d'une réunion publique avec l'aide de la mairie afin de mobiliser davantage les parents d'élèves, d'organiser des actions coups de poing pour sortir du traditionnel mais nécessaire rassemblement devant la DSDEN, de faire le lien avec les collègues de Vitry qui rencontrent les mêmes problématiques. La journée de grève du 9 avril sera une étape de plus dans la construction du rapport de force. L'idée d'une journée de grève spécifique Ivry-Vitry est également en discussion.

Villejuif : la Bourse pour la vie !

Les dernières élections municipales ont vu la majorité municipale à Villejuif passer du PCF à une alliance UMP-EELV-UDI. Une des premières tâches que s'est fixé cet attelage pour le moins hétéroclite est la course aux économies. Et, sans doute complètement par hasard, les premières propositions dans cette volonté certes louable de préserver l'argent du contribuable, portent sur la vente de biens immobiliers dédiés à la solidarité, à l'organisation collective et au soutien de citoyen-ne-s et des travailleurs et travailleuses de Villejuif et des environs.

Ainsi dans l'ordre du jour du Conseil municipal du 6 février, les élu-e-s les plus attentifs découvrent, au détour du débat d'orientation budgétaire, le projet de vente de plusieurs bâtiments communaux hébergeant la Bourse du Travail, l'APEIS, la Croix-Rouge, un Centre de santé... sous couvert de compensation de la baisse de la dotation budgétaire de l'Etat (- 2 millions en 2015 et - 4 millions en 2016). Pour autant, la Mairie prévoit de brader cette Bourse du travail puisse qu'elle chiffre sa vente à 800 000 euros alors qu'un expert immobilier mandaté par les organisations syndicales l'estime à 1 600 000 euros soit le double !

Devant ce passage à l'acte n'ayant donné lieu à aucune concertation voire information auprès des occupants des lieux, les organisations syndicales du Val de Marne, Solidaires, CGT, FO, CFTC, FSU ont pris l'initiative d'appeler à la mobilisations lors du Conseil Municipal, qui devant le refus de dialoguer de M. Le Bohellec, maire de Villejuif, a été envahi par les citoyen-nes mobilisées et reporté au mois suivant.

D'échanges de courriers avec les groupes politiques en rendez-vous avec le Maire et sa majorité, les justifications et les arguments en faveur de cette vente sont restés nébuleux, les positionnements des uns et des autres obscurs voire contradictoires, y compris au sein de la majorité municipale.

Certains prônant la fermeture pure et simple de la Bourse du Travail, d'autres pour une solution alternative aux contours les plus flous (maison fourre tout ou cohabiteraient associations, syndicats et autres et dont la localisation reste indéfinie...).

Les organisations ont maintenu l'appel à la mobilisation dans l'unité et appel à un nouveau rassemblement encore plus massif lors du Conseil Municipal suivant pour exiger l'ouverture de véritables associations et le maintien de la Bourse du Travail dans sa localisation actuelle.

Serait ce l'approche des élections départementales ou une brusque prise de conscience de M. le maire de Villejuif, toujours est-il que le rendez-vous qui a suivi ce rassemblement a donné lieu un tout autre discours : M. Le Bohellec a décidé sans consulter sa majorité le report de la vente de la bourse du travail après 2015 et l'ouverture de négociations sous la forme d'une réunion mensuelle jusqu'à fin 2015 pour évaluer les besoins des organisations syndicales, leurs demandes concrètes et la faisabilité du maintien de la bourse du travail dans ces locaux ou la ré-installation dans des locaux convenant à toutes les parties. Une convention va être signée pour le maintien de l'ensemble des organisations syndicales dans les lieux pour 2015 !

Nous ne sommes évidemment pas dupes de tel revirement et restons plus que méfiants sur les propositions qui pourront être faites lors des réunions de concertation, mais ce recul constitue une victoire significative dans une période où la mise en œuvre de politiques antisociales et patronales s'accompagne de la mise à mal des outils permettant la solidarité, l'organisation collective et la lutte de l'ensemble des travailleurs/euses et des citoyen-nes-s.

A Villejuif comme au Blanc-Mesnil, comme à Toulouse et dans bien d'autres villes, défendons les bourses du travail, outils construits par et pour les travailleurs/euses et leurs organisations syndicales !

ZOOM ZOOM ZOOM : École privée EPIN : 3 ans de lutte contre un patron voyou

Le collège-lycée EPIN est un établissement scolaire privé sous-contrat d'association implanté à Vitry-sur-Seine. Il scolarise 640 élèves, a plutôt bonne réputation en raison de ses bons résultats aux examens. Une particularité dans le privé : il n'est pas confessionnel alors que près de 95 % des établissements sont gérés par des OGEC (organismes de gestion de l'enseignement catholique). Depuis 3 ans, l'action syndicale menée par le SUNDEP-Solidaires a permis de lever le voile sur l'envers du décor. EPIN était aussi une formidable entreprise à cash qui a reversé 1,63 millions d'euros à une holding financière, J2M (dirigé par un patron, qualifié publiquement de « *patron voyou* » par la vice présidente de la région Ile de France), en totale « *non conformité* » avec le code de l'Éducation. L'action des militants syndicaux, qui ont alerté les collègues, les parents, les élus, l'administration et la presse, a permis de révéler ce véritable scandale. En effet, cet établissement « privé » dépend à plus de 85 % du financement public (comme tous les établissements privés sous contrat d'association avec l'État) en recevant 800 000 € de subventions par an et par la mise à disposition « gratuite » de 50 enseignants, le rectorat rémunérant ces professeurs dans le cadre du contrat d'association. L'action collective a été décisive puisque même si tout est loin d'être réglé, nous avons obtenu fin juin 2014 des garanties pour la pérennité de l'école dans ses locaux actuels jusqu'en 2019 et une « mise sous tutelle financière de fait » du rectorat et des financeurs publics (conseils général et régional). La direction de l'établissement a interdiction de sortir les dividendes de Epin et doit engager la mise aux normes de sécurité des locaux. En effet, en décembre 2013, la direction avait reconnu par écrit avoir dissimulé la situation à la commission de sécurité incendie, ce qui avait fait prendre conscience à certains parents que la logique purement financière se faisait au détriment de leurs enfants. Une partie des parents a alors soutenu notre action, avec les élus, aux côtés des personnels.

En mars 2011, la section syndicale gagne la majorité au comité d'entreprise. N'obtenant aucune réponse sérieuse à nos questions : absence de bail, remontées de dividendes à l'actionnaire... nous avons saisi en décembre 2012 un expert comptable indépendant de la direction (articles L 2325-35, L2325-36 et L 2325-40 du code du travail). Il a mis en évidence les sorties d'argent massives vers une holding. La direction a alors déclaré « *ce n'est pas moral, mais c'est légal* » !

Durant des mois, elle a essayé de discréditer les représentants du personnel, aboutissant même à une intervention de l'inspection du travail lors des dernières élections CE/DP. L'argument matraqué alors par la direction était une forme de chantage à l'emploi. Au lieu de répondre à nos questions légitimes, la direction nous accusait de vouloir « faire fermer l'école ». La CFTC a repris ce discours, basé sur la peur, et a réussi (avec l'aide de la direction) à gagner les élections en mars 2013. Notre syndicat réussissait quand même à rassembler 40 % des voix, ce qui montrait qu'une partie non négligeable des collègues n'étaient pas dupes des mensonges de la direction. Alerté par les syndicats et les élus, le ministère de l'Éducation nationale a mis 10 mois à réagir. Durant toute l'année dernière, une enquête a été menée par la DGFIP (Direction générale de finances publiques). Elle a confirmé les « *manquements graves* » au code de l'éducation. Cela a abouti à une réunion inédite, fin juin 2014 au ministère de l'Éducation nationale qui a réuni le cabinet du ministre, la rectrice, le préfet, la DGFIP et des élus département et de la région. Il a très clairement été dit qu'entre 240 000 € et 300 000 € par an auraient du être investis dans l'école, et non reversés à une holding.

L'intervention du SUNDEP-Solidaires a montré la nécessité d'un contrôle public des établissements privés sous contrat d'association qui bénéficient de fonds très importants. Il est évident que les établissements sous contrat avec l'État doivent respecter la réglementation, et en particulier le code de l'éducation. Les locaux ont besoin de travaux et de mise aux normes. L'établissement a besoin d'embaucher du personnel et son fonctionnement requiert des moyens pédagogiques supplémentaires... L'argent doit être utilisé là où il est prévu. A l'heure où on demande à tous les salariés de se serrer la ceinture, où les salaires sont gelés et où les services publics sont menacés, l'argent public ne peut pas être sciemment détourné au profit d'actionnaires privés. Ce n'est ni moral, ni légal ! Finalement, en septembre 2014, l'école a bien ouverte mais la directrice et la comptable sont parties... Tout n'est pas réglé mais l'action collective, syndicale a montré son utilité et son efficacité



Syndicaliste au quotidien Rencontre avec la section syndicale SUD aérien à Bluelink Ivry-sur-Seine

Pouvez vous nous présenter l'entreprise ?

BlueLink a été créé par Air France en 1992 afin de gérer le programme de fidélisation de la compagnie Flying Blue. BlueLink est un centre d'appels. L'entreprise a emménagé à Ivry-sur-Seine en 2001, en provenance de Villepinte. Depuis 2008, la société a pris une dimension internationale, nous traitons des appels en langue anglaise, espagnole, italienne, allemande, portugaise et néerlandaise. BlueLink a trois filiales à l'étranger (Tchéquie, Ile Maurice et Australie) et sous-traite des activités à l'un de ses concurrents Arvato (Lens et au Mexique). Le chiffre d'affaire de Bluelink est d'environ 65 M€ actuellement et prévoit d'atteindre 80M€ en 2019.

Et ces bénéfiques sont fait en grande partie sur le dos des salariés ?

En effet, Air France, qui ne cesse de licencier du personnel, cherche à réduire ses coûts. Il est donc planifié de faire de BlueLink la filiale du groupe spécialisée dans la relation clientèle à distance. Malheureusement, comme tout centre d'appels, les conditions de travail y sont précaires. Les salariés sont soumis à des cadences de travail très élevées pour satisfaire les exigences de productivité de la direction. C'est dans ce contexte de climat social délétère, que notre section lutte afin d'améliorer le quotidien de nos collègues. Notre section syndicale SUD Aérien a été créée en mai 2009

Vous êtes donc confrontés à une réelle souffrance au travail ?

Pas plus tard qu'hier, nous avons reçu un « appel au secours » d'un salarié qui évoque de mettre fin à ses jours. Il n'est plus nécessaire d'aller loin de Paris pour connaître des conditions de travail aussi dévastatrices pour la santé des hommes et des femmes. Paradoxalement, BlueLink reçoit des « récompenses » (Label Responsabilité Social ou Entreprise Citoyenne) ! BlueLink : entreprise exemplaire ? Entreprise citoyenne ? Entreprise responsable socialement ? La vision stratégique de BlueLink axée sur la recherche de la plus grande rentabilité a conduit la direction à privilégier les sites à bas coûts au détriment d'Ivry et de la qualité du travail. Une qualité de travail, si chère aux salariés, n'est pas réellement recherchée et encore moins reconnue.

La productivité au détriment de la qualité n'est pas seulement une erreur de gestion pour l'entreprise, c'est aussi et la cause principale du mal être des salariés. Notamment, à cause d'outils (NES, OSCAR, NICE) mis en place par la direction et avec l'aide des syndicats « historiques » et « complices » (CFDT, CGT, FO) qui ont poussé au paroxysme la productivité des salariés qui enchaînent traitements des demandes écrites adressées par les clients de Flying Blue, interrompus par la réception d'appels téléphoniques.

Cela génère du stress et de la frustration chez les salariés car la tâche accomplie n'est pas valorisée par l'expertise sensée être apportée. De par notre opposition radicale à ces méthodes de travail, SUD Aérien est devenu un cauchemar pour la direction.

Quel est l'attitude de la direction face à un syndicat combatif comme le votre ?

Depuis 2011, ils ont décidé d'éliminer tous nos élu(e)s. En allant même jusqu'à licencier une élue sans autorisation de l'inspection du travail. Une inspection du travail trop peu réactive. Preuve en est, la verbalisation pour cette infraction au code du travail est toujours en attente depuis juin 2013 ! Le droit n'a pas sa place à BlueLink. BlueLink profite du dilettantisme des autorités à son égard. Pourtant, les irrégularités se cumulent à foison : travail dominical, CNIL, accord d'intéressement, élections professionnelles, discrimination syndicale, etc... Depuis 2009, nous avons connu quatre élections professionnelles (décembre 2009, décembre 2012 annulées, juin 2013 annulées et, tout récemment, le 5 février 2015).

Malgré les manipulations, les consignes, les irrégularités, nous maintenons une progression à chaque scrutin. Tant que les salariés nous feront confiance, nous leurs assurerons une détermination sans faille pour défendre leurs intérêts. Pour la direction, nous sommes comme un caillou dans leur chaussure qui empêche la mise en marche de projets les hostiles à l'encontre des salariés.

